

Infos zéro déchet

n°9 juin 2020



Devenons citoyens éco-responsables

Comment limiter nos déchets toxiques ?

Parler de prévention des déchets, c'est parler de **prévention quantitative** (réduire la quantité de déchet) mais aussi de **prévention qualitative** (réduire la nocivité).



Un déchet toxique, s'il n'est pas correctement traité, peut avoir des effets très néfastes sur la santé et l'environnement.

Intéressons-nous dans ce numéro à ces déchets, pour savoir comment les gérer au mieux, et surtout, **comment les éviter** ! Nous ne traiterons ici que des **déchets dangereux** produits par les **ménages**, les professionnels devant se conformer à des plans d'élimination spécifiques.

Qu'est-ce qu'un déchet toxique ?

Ce sont des déchets dangereux, soumis à une réglementation particulière pour leur gestion et leur valorisation, à savoir l'article R541-8 du code de l'environnement. Ils sont caractérisés selon leurs propriétés de danger : explosif, infectieux, toxique, inflammable, cancérigène...

Au niveau du SMICTOM, la collecte de déchets diffus spécifiques (déchets chimiques ménagers) dans les déchèteries représente 122 tonnes en 2019, soit 1.2 kg/habitant. C'est la filière de traitement la plus onéreuse pour le syndicat (environ 900 €/tonne) assurée par la société TREDI SECHE Environnement à Strasbourg.

Les catégories de déchets toxiques :

- Déchets liquides : huiles végétales, huiles de vidange, acides, bases, produits chimiques, phytosanitaires (pesticides, fongicides, engrais...), PCB (polychlorobiphényles)...
- Déchets solides ou pâteux : boues et poudres de peinture, colles, vernis, enduits, goudrons, bitume, ...
- Déchets d'activités de soin : thermomètre à mercure, médicaments...
- Bouteilles de gaz, piles, néons, aérosols
- Pneus

Les dangers identifiés sur les étiquettes !

Apprenez à lire les pictogrammes de danger et évitez les produits toxiques !

LES 9 PICTOGRAMMES DE DANGER



Privilégiez les produits avec l'écolabel !



L'écolabel est un **label écologique officiel européen** utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. Il permet d'identifier les produits les plus respectueux de l'environnement tout au long de leur **cycle de vie**. Acheter un produit écolabel, c'est meilleur pour l'environnement et meilleur pour vous !

Déchets	Toxicité sur l'homme et l'environnement	Où les déposer	Comment les réduire
Pneumatiques	Emissions de gaz toxiques en cas d'incendie, refuges pour les moustiques potentiellement porteurs de virus.	Certains garagistes.	Au moment de l'achat s'assurer de la reprise des anciens. Les pneumatiques collectés sont traités par valorisation énergétique (en cimenterie), par valorisation matière (granulats) et par la réutilisation (pneus « rechapés »).
Peinture, vernis, colle	Danger par contact, inhalation, allergies. Pollution des sols et eaux en cas de rejets dans la nature (métaux lourds).	Déchèterie.	Utiliser des peintures naturelles à base de matières premières renouvelables et biodégradables, écolabel.
Produits phytosanitaires	Incidence sur diversité biologique, perte d'habitat, déséquilibre des écosystèmes.	Déchèterie Depuis le 1 ^{er} janvier 2019, seuls les produits d'origine naturelle sont disponibles pour les jardiniers amateurs.	Jardinage au naturel (cf Info Zéro Déchet n°2 et 4).
Médicaments	Antibiorésistance, perturbateurs endocriniens.	Médicaments non utilisés à rapporter en pharmacie.	
Tubes fluorescents	Pollution des milieux au mercure.	Déchèterie.	Privilégier des lampes Led d'une durée de vie plus longue et moins énergivores.
Produits ménagers	Selon leur composition chimique, ils présentent une toxicité pour la santé et l'environnement.	Flacon vide dans poubelle de tri.	Eco'label.

Pour aller plus loin

- <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dechets-dangereux>
- <http://www.inrs.fr/risques/classification-etiquetage-produits-chimiques/comprendre-systemes-etiquetage-produits-chimiques.html>
- <https://www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/passer-a-l'action/reconnaitre-produit-plus-respectueux-lenvironnement/dossier/lecolabel-europeen-logos-publics/lecolabel-europeen-ecolabel-connu-reconnu-france>